

RAPPORT N° 93/4-44
au Conseil Municipal

OBJET

DENOMINATION D'UNE VOIE

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance du Cher Frère DENIS, ancien Directeur du Collège Saint-Michel, la direction de l'établissement a émis le voeu de donner son nom à une rue de Saint-Denis afin d'honorer et de perpétuer sa mémoire.

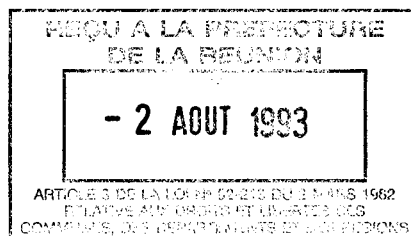
On doit notamment à ce bâtisseur émérite la construction du Collège Saint-Charles, aujourd'hui Lycée (à Saint-Pierre), de l'APECA (à la Plaine-des-Cafres) et de l'actuel Collège Saint-Michel (à Saint-Denis).

Plusieurs manifestations sont prévues en Septembre pour marquer cet anniversaire. Le Comité du Centenaire, mis en place à cet effet, a proposé que la ruelle Montante, située en face de l'entrée du Collège entre la rue Sainte-Marie et la rue Monseigneur de Beaumont, soit rebaptisée "Rue du Cher Frère DENIS".

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 93/4-44
du Conseil Municipal
en séance du samedi 24 juillet 1993**

OBJET

DENOMINATION D'UNE VOIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT n° 93/4-44 de Monsieur le Maire ;

Vu le rapport de Gabrielle FONTAINE, 1ère Adjointe au Maire.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE UNIQUE

Approuve le changement de dénomination de la ruelle Montante, située en face de l'entrée du Collège entre la rue Sainte-Marie et la rue Monseigneur de Beaumont, laquelle est rebaptisée "**Rue du Cher Frère DENIS**".

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis, le

30 JUIL. 1993



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

